

**Foncière Magellan**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 500.000 euros  
Siège social : 44, avenue de Villiers – 75017 Paris  
521 913 772 RCS Paris

(la « Société »)

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 12 DECEMBRE 2024**

---

L'an deux mille vingt-quatre  
Le douze décembre,

**LA SOUSSIGNÉE :**

**MAGELLIM**, société par actions simplifiée au capital de 18.517.942 euros, dont le siège social est situé 44, avenue de Villiers à Paris (75017), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 840 877 120, représentée par son président, la société Voltaire Invest, elle-même représentée par son gérant, M. Steven Perron ;

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »),

**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :**

- des statuts de la Société,
- du projet de statuts modifiés

**A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :**

1. Changement de dénomination sociale ;
2. Modifications corrélatives des statuts de la Société ; et
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

\* \* \*

\*

*(Suite sur la page suivante)*

**PREMIÈRE DÉCISION**  
*(Changement de dénomination sociale)*

L'Associé Unique,

**décide** que la dénomination sociale de la Société sera désormais : Magellim REIM

**SECONDE DÉCISION**  
*(Modification corrélative des statuts)*

L'Associé Unique,

en conséquence de la décision qui précède, **décide** de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« **ARTICLE 4 - DENOMINATION SOCIALE**

4.1 La dénomination de la Société est : Magellim REIM.

[...] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

**TROISIÈME DÉCISION**  
*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Associé Unique,

**donne tous pouvoirs** au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé par le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné au registre prévu par la loi.

  
L'Associé Unique

**Magellim**

Par : Voltaire Invest, en qualité de Président

Par : Steven Perron

**ANNEXE**

Annexe 1 : Statuts de la Société modifiés

